



Photo de couverture :
© Jeremy/Adobe Stock

ÉDITEUR : Chasseurs de l'Est SARL

1 rue de la Passotte,
57078 METZ CEDEX 03
Tél. 03 87 75 82 82
Fax 03 87 75 82 83
E-mail : redaction@chasseurs-est.com
www.chasseurs-est.com

GÉRANT : Pierre Lang
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Frédéric Tissier

COMITÉ DE RÉDACTION :

Corinne Barnet, Joël Battaglia,
Léo Mazzarini, Charlotte Fonty,
Philippe Lavit, Christine Moro,
Claude Paul.

CONSEILLER ÉDITORIAL : Claude Paul

CRÉDITS PHOTOS : Chasseurs de l'Est,
OFB, FDC, FNC, Adobe Stock

**PUBLICITÉ NATIONALE
ET DÉPARTEMENTALE :**

TEMA6TM, 23 rue Dupont-des-Loges,
57000 METZ
Stéphane Schmitt
Tél. 03 57 69 18 01
Fax 03 87 69 18 14
E-mail : s.schmitt@groupe-atc.com

ADMINISTRATION DES VENTES :

Diarry Sy
Tél. 03 87 69 88 20
Fax 03 87 69 18 14
E-mail : D.SY@groupe-atc.com

PETITES ANNONCES :

Marjorie Jager
Tél. 03 87 69 18 01
Fax 03 87 69 18 14
E-mail : m.jager@groupe-atc.com

**CONCEPTION ÉDITORIALE
ET GRAPHIQUE, SECURÉTARIAT
DE RÉDACTION :** TEMA6TM

Tél. 03 87 69 18 01 - Léo Mazzarini

RÉDACTION GRAPHIQUE : PIXEL6TM

Ce numéro comprend
un catalogue Ducatillon.

IMPRESSION :

Socosprint Imprimeurs,
36 route d'Archettes - 88000 Épinal

Chasseurs de l'Est est imprimé avec des
encres végétales sur papier PEFC, de
sources contrôlées, blanchi sans chlore
élémentaire.

NUMÉRO DE COMMISSION PARITAIRE :
1124 G 86388 · ISSN : 2100-0883
DÉPÔT LÉGAL : à parution
PRIX : 2,50 €. ABONNEMENT : 9,90 €/an
ÉTRANGER : 16 €



ENCORE UNE SAISON DIFFICILE

En premier lieu, je voudrais féliciter tous les chasseurs qui pratiquent de façon assidue l'approche et l'affût des sangliers dans les récoltes. Au 20 juin, déjà 200 sangliers ont été prélevés et c'est une bonne chose car il faut tirer les sangliers lorsqu'ils commettent des dégâts et non pas en novembre lorsque les récoltes sont rentrées. Il faut continuer comme cela jusqu'à l'ouverture générale, il en va de notre crédibilité et de nos finances. En second lieu, une négociation nationale est en cours au sujet de l'augmentation du cours des céréales et de la refonte de la loi d'indemnisation des dégâts que les fédérations de chasse ne peuvent plus assumer sous la forme actuelle. En troisième lieu, en Meurthe-et-Moselle, l'agrainage est largement autorisé, il faut en profiter car il s'agit du moyen le plus efficace d'empêcher les sangliers de sortir en plaine même si le coût du maïs est un frein puissant mais l'absence de fruits forestiers doit être prise en compte. Ceux qui agrainent au printemps et durant l'été auront le droit d'agrainer en automne et l'hiver. Je rappelle que les locataires de forêt domaniale auront également ce droit s'ils montent un dossier avec la fédération démontrant la présence de semis sensibles en automne et en hiver en périphérie de leur lot de chasse, notre préfet s'y est engagé. Pour ce qui concerne les cervidés, nous assistons à une offensive sans précédent des forestiers à l'initiative de l'ONF. Tous les problèmes forestiers (maladies, sécheresse, plan de relance, etc.) doivent conduire à une réduction drastique des populations des petits et de grands cervidés, nous ne partageons pas cette vision car, en Meurthe-et-Moselle, la fédération a toujours prôné un équilibre agro-sylvo-cynégétique et surtout nous l'avons mis en place. Nous sommes ouverts au dialogue mais pas aux pressions de l'ONF. D'ailleurs, l'administration en est bien consciente et nous soutient dans notre gestion. La chasse au petit gibier de plaine est difficile et ne sourira qu'aux gestionnaires, le lièvre n'est pas un gibier migrateur et les faisans et les perdrix s'offrent aux chasseurs acharnés en termes de régulation des nuisibles. Le pays Haut en est un exemple avec le recrutement d'un spécialiste, Gilles Maugice, qui se tient prêt à assister tous les chasseurs volontaires et déterminés. Enfin, je voudrais terminer par une note d'espoir en vous incitant à pratiquer avec assiduité la chasse aux migrateurs car nous sommes un département bien pourvu en étant sur une voie migratoire majeure. Bonne saison à tous dans la plus parfaite sécurité pour vous et les autres utilisateurs de la nature.

→ Patrick Massenot,

Président de la fédération départementale des chasseurs de Meurthe-et-Moselle

SOMMAIRE

04 | ACTUALITÉS MEURTHE-ET-MOSELLE

08 | REPORTAGE

Fête de la chasse

10 | ACTUALITÉS GRAND EST

Toute l'actualité de votre région

14 | À L'AFFÛT

Les petites nouvelles qui étonnent

15 | ESSENTIEL

France, Europe, monde : toute l'information

23 | DOSSIER



30 | GRAND EST

L'ambrosie et le programme Life Biodiv'est

32 | ARMES

Chasses individuelles du chevreuil

34 | TECHNIQUE

Chasse du chevreuil en tir d'été

36 | HISTOIRE ET PATRIMOINE

La Meuse à la Belle époque

38 | CHIEN

Identification

40 | JURIPRATIQUE

Tir d'été

42 | GASTRONOMIE

Le Jägermeister

44 | SHOPPING

46 | PETITES ANNONCES